

Annexes au contrat de location saisonnière

Maison Les Terrasses · 121 Clos du Bourg · 47210 Dévillac

Ces annexes font partie intégrante du contrat. Elles sont remises au locataire avec le contrat signé.

Annexe 1 — Descriptif du logement

Loueur	Hervé GATÉ, entrepreneur individuel — 121 Clos du Bourg, 47210 Dévillac — SIRET 890 223 092 00010
Logement	Maison Les Terrasses — 121 Clos du Bourg, 47210 Dévillac
Classement	Meublé de tourisme 4 étoiles, capacité 8 personnes — décision du 11 octobre 2023
Type et surface	Maison en bois sur un étage, environ 140 m ² , 5 pièces principales
Extérieurs	Jardin d'environ 2 500 m ² , expositions nord, sud et est · parking privatif
Piscine	Piscine privée 4 × 9 m, chauffée et accessible de juin à septembre, sécurisée par couverture rigide automatique
Accessibilité	Logement non adapté aux personnes à mobilité réduite
Enfants	Enfants bienvenus — 3 lits parapluie et 3 chaises hautes à disposition
Tabac et animaux	Interdiction de fumer à l'intérieur · un animal de compagnie accepté, à signaler à la réservation

Couchages et salles d'eau

PIÈCE	ÉQUIPEMENT
Suite parentale — rez-de-chaussée	1 lit double 160 × 200 · climatisation · salle d'eau avec douche · accès direct à la terrasse et à la piscine
Chambre 2 — étage	1 lit double 160 × 200 · climatisation
Chambre 3 — étage	2 lits simples 80 × 200 · climatisation
Chambre 4 — étage	2 lits simples 80 × 200 · climatisation
Salle de bain — étage	Baignoire
Salle d'eau — étage	Douche
WC	2 WC séparés

Cuisine, séjour et équipements

RUBRIQUE	ÉQUIPEMENTS
Cuisine et repas	Grand réfrigérateur avec compartiment congélateur, four micro-ondes multifonction, lave-vaisselle, cafetière, grille-pain, vaisselle et couverts en quantité
Séjour	Grande table pour huit personnes, télévision, poêle à granulés
Confort	Climatisation dans toutes les pièces, sèche-cheveux, aspirateur

RUBRIQUE	ÉQUIPEMENTS
Linge	Draps, oreillers, couettes et housses, serviettes de toilette, torchons, serviettes de piscine
Buanderie	Lave-linge
Extérieurs	Mobilier de jardin, plancha électrique, table de ping-pong sous le préau
Internet	WiFi fibre optique

Situation

REPÈRE	DISTANCE
Villeréal — commerces, restaurants, marché du samedi	6 km, environ 5 minutes
Monflanquin — Plus Beau Village de France	environ 10 minutes
Monpazier — Plus Beau Village de France	environ 15 minutes
Aéroport de Bergerac	36 km, environ 45 minutes
Gare SNCF de Bergerac	40 km
Autoroute A89	62 km

Annexe 2 — Inventaire et contrôle

Ce document sert de support de contrôle à l'arrivée et au départ. Il est complété et signé par les deux parties lorsque cela est possible.

ZONE	ÉLÉMENTS À CONTRÔLER	ARRIVÉE	DÉPART
Chambres	Lits, matelas, oreillers, couettes, linge, cintres, mobilier, climatisation		
Salles d'eau et WC	Lavabos, douches, baignoire, WC, sèche-cheveux, serviettes		
Cuisine	Réfrigérateur, micro-ondes, lave-vaisselle, cafetière, grille-pain, vaisselle, couverts		
Séjour	Mobilier, télévision, télécommande, poêle à granulés, WiFi		
Buanderie	Lave-linge, aspirateur		
Extérieurs	Mobilier de jardin, plancha électrique, table de ping-pong		
Piscine	Couverture automatique, équipements de sécurité, serviettes de piscine		

Observations complémentaires :

.....

.....

.....

Annexe 3 — Règlement intérieur et de piscine

Règles générales

1. Le logement est réservé aux seuls occupants déclarés au contrat, dans la limite de 8 personnes, enfants et nourrissons compris.
2. Un animal de compagnie est accepté, sous réserve d'avoir été signalé à la réservation. Il ne doit pas rester seul dans le logement et ne monte pas sur les lits et canapés.
3. Il est interdit de fumer à l'intérieur du logement.
4. Les fêtes, réceptions et événements sont interdits sans accord écrit du loueur.
5. Le voisinage doit être respecté, en particulier entre 22 h et 8 h.
6. Les tentes, caravanes et camping-cars sont interdits sur la propriété sans accord préalable.
7. Toute casse, panne, anomalie ou dégradation est signalée sans délai au loueur.
8. Au départ : vaisselle lavée, déchets évacués et triés, réfrigérateur vidé, logement rangé.

Sécurité de la piscine

Surveillance. La piscine est sous la responsabilité des adultes accompagnant les mineurs. Les enfants ne doivent jamais accéder au bassin ni s'y baigner sans surveillance active et permanente d'un adulte. La couverture de sécurité ne remplace en aucun cas cette surveillance.

9. La couverture rigide automatique est refermée après chaque baignade et pendant la nuit, conformément aux consignes remises sur place.
10. Il est interdit de courir, de plonger et de pousser une personne à l'eau.
11. Les contenants en verre sont interdits aux abords du bassin.
12. Une douche est recommandée avant chaque baignade ; les consignes d'hygiène communiquées sur place doivent être respectées.
13. La baignade est déconseillée après un repas copieux ou une exposition prolongée au soleil.
14. Tout dysfonctionnement ou incident est signalé immédiatement au loueur.

Contact pendant le séjour	Hervé GATÉ — +33 6 37 78 11 63 · herve@villadordogne.com
Urgences	112 (numéro d'urgence européen) · 15 (SAMU) · 18 (pompiers)

Annexe 4 — État des lieux

Séjour du	 / /	au	 / /
Locataire		Occupants	

ZONE	ÉTAT À L'ARRIVÉE	ÉTAT AU DÉPART
Entrée, séjour, salle à manger		
Cuisine		
Suite parentale — rez-de-chaussée		
Chambre 2 — étage		
Chambre 3 — étage		
Chambre 4 — étage		
Salle de bain, salles d'eau, WC		
Buanderie		
Extérieurs, jardin, terrasses		
Piscine et dispositif de sécurité		

Clés et badges remis		Restitués	
Photographies jointes	☐ oui ☐ non	Nombre	

Les réserves, dommages ou objets manquants éventuels sont précisés ci-dessus ou sur une feuille jointe, datée et signée par les parties.

SIGNATURES À L'ARRIVÉE	SIGNATURES AU DÉPART
Le loueur ou son représentant :	Le loueur ou son représentant :
Le locataire :	Le locataire :
Date :	Date :